

CONTRATOM

EXIT LA LME... NON A LA LENu !

La LME refusée! Quel soulagement! Un grand grand merci à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui ont participé, de quelque manière que ce soit, à la lutte pour mettre cette loi scélérate en échec! C'est une belle victoire citoyenne!



Photo: Daniel Winteregg

par
Anne-Cécile



La preuve a été faite que les gens ne se laissent plus avoir par les arguments fallacieux des chantres de la libéralisation qui continuent à promettre monts et merveilles, alors que, jour après jour, les dégâts incommensurables du néolibéralisme sauvage ne cessent de s'étendre dans le monde entier.

On l'a échappé belle !

La perspective de voir la sécurité de nos centrales vieillissantes s'effriter davantage (si faire se peut !) en cas d'acceptation de la LME, nous a donné des sueurs froides, de même que la probabilité de voir la consommation électrique s'orienter vers « le meilleur marché », c'est-à-dire le courant nucléaire provenant de centrales étrangères échappant à tout contrôle démocratique !

Nous avons craint aussi de ne pouvoir échapper à la forte pression, qui

n'aurait pas manqué de s'exercer pour faire sauter les verrous réglementaires en matière nucléaire, au détriment encore une fois de la sécurité et des droits des citoyennes et des citoyens. C'est ce qui est en train de se passer en Grande-Bretagne où, pour relancer le nucléaire dans un marché de l'électricité « concurrentiel », le gouvernement a mis à l'étude l'accélération des procédures d'autorisation de réacteurs atomiques, comme il a aussi déboursé des centaines de millions pour éviter, pour quelques semaines, la faillite « impossible » de l'exploitant de centrales atomiques *British Energy* (il est vraiment sonné ce Mister Blair !)

On l'a donc échappé belle ! Mais ce n'est vraiment pas le moment de nous endormir sur nos lauriers, de belles joutes sont à la porte.

Sortir du Nucléaire: OUI !

Au cours de l'an prochain, nous aurons à porter nos deux initiatives « Sortir du nucléaire » et « Moratoire plus » à la victoire. Cette perspective se complique avec l'élaboration par le Conseil fédéral de la LENu (loi sur l'énergie nucléaire), qu'il entend présenter comme contre-projet à nos initiatives. Or, cette loi est proprement scandaleuse et tout aussi scélérate que la LME. Elle dégouline d'optimisme pro nucléaire et présente tous les aspects d'une profession de foi en l'atome !

Condamné-e-s au nucléaire à perpète ?

Parmi les points les plus contestables, relevons d'abord le fait que la loi en question **renonce à fixer tout délai d'exploitation des centrales existantes**. Résultat des courses : nos vieilles casseroles nucléaires bénéficieront d'un délai illimité d'exploitation.

- Suite en page 2 -

On va rigoler: Mühlenberg est lézardée depuis belle lurette (2 mètres de fissures sur la jupe du cœur, contenues par des agrafes), itou Beznau dont les barres de combustible ont subi, par-dessus le marché, diverses avaries au cours de ces dernières années. A Gösgen, l'exploitant a recouru contre les mesures de sécurité que la Confédération a cherché à lui imposer, sous prétexte que « *les investissements qu'elles impliquent ne peuvent que nuire à la capacité concurrentielle* » (!) et ne parlons pas des déchets hautement radioactifs que nos cinq réacteurs continueront de produire inexorablement ! Quelle galère !

**Retraitement:
on persiste dans l'erreur !**

La deuxième aberration remarquable réside dans le fait que le retraitement est maintenu. Il s'agit bien là d'une complète hérésie ! Les dégâts incalculables infligés à l'environnement par les rejets radioactifs en mer, via l'usine de La Hague, le scandale de l'usine de Sellafield, impliquée dans la falsification systématique de données touchant à la sécurité et surtout à la production de combustible MOX contenant du plutonium, les dangers liés aux transports (irradiations des wagons, risques d'accidents ferroviaires, etc.), toutes ces constatations amènent inexorablement à la conclusion qu'il faut absolument arrêter la technologie du retraitement !

Ce postulat est d'ailleurs étayé par un rapport officiel français daté de juillet 2000, demandé par le Premier ministre en place à l'époque, Lionel Jospin : le fameux « rapport Charpin ». Or, ce document affirme clai-

rement dans ses conclusions que le retraitement et le recyclage du combustible nucléaire irradié ne sont pas efficaces. Ce même rapport soutient en outre que le retraitement et le recyclage du combustible ne se justifient même pas d'un point de vue économique. De ce fait, ce document explique bien pourquoi, les uns après les autres, les pays engagés dans l'exploitation de l'énergie nucléaire se retirent de la filière du retraitement ou songent à le faire, sauf ... la Suisse ! Quelle bande de crétins par là-haut !

**50 000 signatures
de plus contre l'atome ?**

Cette LENU est actuellement discutée aux Chambres (Conseil des Etats et Conseil national) qui ont, par ailleurs refusé nos deux initiatives.

Loin d'améliorer les choses, les renvois successifs d'une chambre à l'autre ne font qu'aggraver son cas : même le moratoire au sujet du retraitement, préconisé par le Conseil des Etats, a été balayé ensuite par le National !

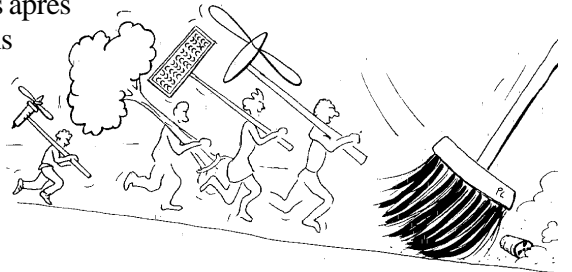


Au fini, il appartiendra aux milieux antinucléaires de décider s'ils veulent ou non lui opposer un référendum. Rappelons qu'une pétition s'opposant au projet de loi avait déjà récolté plus de 45 000 signatures en automne 2000. Alors, sur la lancée de la victoire sur la LME, s'y risquera-t-on ?

Voilà pour ce qui est de l'état des lieux sur le plan fédéral.

Courant sale: «Mix» OUT !

Sur le plan cantonal, il s'agit maintenant de faire appliquer dans son intégralité l'article 160C de la Constitution genevoise qui demande que la politique tarifaire en matière électrique soit conforme à nos objectifs énergétiques anti-atomiques.



De ce point de vue, il faut aujourd'hui que les Services industriels genevois (SIG) aillent jusqu'au bout de leur programme dit SIG-Vitale, en supprimant l'offre SIG-Mix qui est un mélange de courant dans lequel subsiste une part de nucléaire. La seule justification possible de cette offre de courant «sale», c'est que d'autres allaient venir proposer chez nous du courant ...encore plus sale, par ex. du 100% nucléaire français, à des prix défiant toute concurrence, ceci en cas d'acceptation de la LME.

Or, le monopole des SIG a été plébiscité: Genève peut et doit donc devenir un canton uniquement desservi par les énergies renouvelables. En outre, les contrats spéciaux négociés de manière peu transparente (combien y-en a-t-il? avec qui? portant sur quels montants?) pour «fidéliser» des gros consommateurs ...et ne pas les perdre en cas d'acceptation de la LME toujours, doivent évidemment être

supprimés pour revenir à une politique tarifaire transparente et qui ne soit pas dégressive pour les gros consommateurs, ce qui est explicitement interdit par la loi genevoise. Beau défi, non?

Il ne nous reste plus qu'à nous mettre au boulot ! Hauts les cœurs donc et vive la résistance au nucléaire !



Le dimanche 22 septembre restera décidément dans les annales des antinucléaires ! Après la LME, voici que nous enregistrons encore une belle victoire grâce aux militant-e-s nidwaldiens.

Par 57,5 % des voix, les citoyen-ne-s du demi canton de Nidwald se sont donc prononcés contre la galerie de sondage dans la montagne du Wellenberg que prônait la CEDRA (coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs, connue aussi sous l'appellation de NAGRA). Le rejet est encore plus net qu'en 1995. Cette année-là, un projet qui liait sondage et entreposage définitif avait été rejeté à 52,5 %. Cette fois-ci, seuls les habitants de la commune de Wolfenschiessen, qui aurait abrité le futur site si les tests de la roche s'étaient révélés favorables, ont majoritairement glissé un OUI dans les urnes, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on sait que cette commune reçoit 300 000 francs par an de la CEDRA depuis 1995 ! Que ne ferait-on pas pour de l'argent, c'est dingue !

Avec ce refus catégorique, voici donc reposé le lancinant problème de la gestion des déchets radioactifs. Pour notre part, nous continuons à dire et à répéter que la première chose à faire, c'est

d'arrêter d'en produire. Nous ne pouvons nous rallier à aucune démarche en vue d'une hypothétique solution du problème tant que cette condition préalable n'est pas remplie. Ce serait faire la part belle au lobby nucléaire qui prétexterait bien évidemment que la question des déchets étant résolue, il n'y a aucune raison d'arrêter l'exploitation des centrales nucléaires et, pourquoi pas, pendant qu'on y est, en construire d'autres ?

Une fois la décision prise de sortir du nucléaire, il faudra bien alors s'atteler à la recherche des solutions les moins mauvaises possibles, car il n'en existe aucune de bonne ! Au début de l'exploitation des centrales, on avait trouvé une «bonne» parade: balancer les déchets radioactifs au fond des océans, ni vu, ni connu, un truc bien commode ! Si commode que la Suisse avait été l'un des derniers pays à cesser cette honteuse pratique !

Puis, le retraitement via La Hague et Sellafield, ça c'était le bon filon ! Qui dit retraitement dit éloignement pendant des années, ça pouvait durer jusqu'à 25 ans ! Et puis, un jour, l'illusion prend fin. Ces déchets, dont on avait oublié l'existence, sont bel et bien de retour. Ainsi, 30 convois de 120 tonnes de déchets vitrifiés vont rentrer au bercail, à raison d'un ou deux convois par année, cela pendant une trentaine d'années !

A cette nouvelle donne, les nucléocrates de tous bords, obéissants à un réflexe archaïque: «On creuse et on cache dans la terre ce que l'on ne peut assumer» prônent dorénavant la stratégie de «l'enfouissement», c'est-à-dire le stockage en couche géologique pro-

fonde: la panacée à leurs yeux ! Mais, quel géologue pourra nous assurer de la stabilité des couches géologiques choisies pour ce genre d'exercice ? Et qui peut prévoir comment réagiront les conteurs enfouis au cours des années et des siècles ?



Qui peut affirmer que des fuites ne se produiront pas un jour ou l'autre, laissant le poison mortel s'échapper dans le sous-sol, contaminant ainsi les nappes phréatiques. Des régions entières seraient alors contaminées par la radioactivité. Charmantes perspectives quand on connaît les retombées terrifiantes de la catastrophe de Tchernobyl !

Alors, peut-on vraiment cautionner une telle solution ? A la question: «Les déchets nucléaires qu'en faire?» Il n'y a décidément qu'une seule réponse: cessons d'abord d'en faire !

Anne-Cécile

Du balai la NAGRA

« Les déchets radioactifs en Suisse? Nous les prenons en charge. Nagra bien sûr »

C'est ainsi qu'à mi-septembre, la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (Nagra) invitait la population genevoise, à grand renfort d'affiches, à venir visiter son expo itinérante.

Eu égard à l'art. 160C de notre constitution cantonale, qui dit que **«les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, de dépôts de déchets hautement et moyennement radioactifs et d'usines de retraitement sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci»**, venir faire en terre genevoise de la propagande pour une activité qui y

est illégale, relevait soit de l'inconscience, soit de la provocation.

Heureusement, CONTRATOM veillait et la réaction fut immédiate. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'exposition fut investie. Les panneaux jaunes remplacèrent les slogans de propagande des exposants, les coiffes-centrales nucléaires furent juchées sur les socles d'exposition, une brouette pleine à ras bords de «déchets radioactifs» déposée à l'entrée des lieux, des tracts dénonçant l'imposture de la Nagra distribués aux passants, tandis que Pierre tenait conférence de presse et qu'Anne-Cécile s'occupait de la verrée, pain, fromage, sans oublier les tartines au cenovis.



Gageons que la Nagra se souviendra de sa petite escapade à Genève ! Au vu des résultats du vote du 22 septembre, on peut aussi supposer qu'elle va arrêter un peu de voyager pour revoir sérieusement sa copie: *«La prochaine étape, le stockage géologique profond pour déchets de faible et moyenne activité, est conçue et planifiée dans les moindres détails. [je rigole!] Une galerie de sondage au Wellenberg doit permettre de préciser la faisabilité d'un tel dépôt sur ce site. Suite à de longues analyses, le Conseil d'Etat du canton de Nidwald a octroyé la concession pour cette galerie de sondage. Il appartient maintenant au peuple de Nidwald d'approuver sa construction...»*

Seulement voilà, le peuple de Nidwald a refusé !!

NON à un nouveau programme de centrales nucléaires européennes



STRASBOURG DIM. 20 OCT. 13H.

Alors que jusqu'ici le parlement européen avait présenté une certaine résistance au lobby nucléaire, on observe aujourd'hui d'inquiétantes dérives au sein de la commission européenne, en contradiction avec les politiques de nombre de pays engagés dans un processus d'abandon du nucléaire.

L'industrie nucléaire fait pression afin d'obtenir rapidement le feu vert des autorités politiques pour la construction d'un prototype de réacteur européen: l'EPR, tête de pont de dizaines de réacteurs nucléaires, destinés à remplacer la génération actuelle.

C'est le moment ou jamais de s'opposer à cette aberration et la première chose que nous pouvons faire dans ce sens est de participer au RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL du 20 octobre à STRASBOURG.

Manifestons ensemble pour demander l'abandon du nucléaire et la mise en œuvre d'alternatives énergétiques.

devant le Palais de l'Europe
(avenue de l'Europe)

Cette manifestation se veut la plus large et la plus ouverte possible.

A chacun-e de convaincre amis et connaissances de participer. Nous comptons sur vous !

Pour vous y rendre :

- Voyage en minibus, départ de Genève dim. matin 20 octobre à 7h. du parking des cars derrière la Gare Cornavin, trajet via Lausanne et Fribourg (pour prendre les passagers inscrits) Retour le soir même.
Coût : 30 Fr.

- Voyage individuel à la guise de chacun-e , mais rendez-vous autour des panneaux jaunes devant le Palais de l'Europe dès midi .

Pour vous inscrire, téléphonez à...

...au 022 740 46 12 et laissez

vos coordonnées sur

le répondeur ou

faites-le par E-Mail à

info@contratom.ch ou encore envoyez-nous un fax au 022 740 46 12.

Nous vous rappellerons pour confirmation et compléments d'information !

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211 Genève 8

Nous recevons vos écrits sur papier à la...

**Case postale 65
1211 GENEVE 8**

Et vos mails, coups de fils faxes aux coordonnées ci-dessous. Mais surtout **VOUS** êtes bienvenu-e-s en personne pour renforcer l'équipe de CONTRATOM, participer à nos travaux, à nos actions, donner un coup de main... N'hésitez donc pas à prendre contact !

Enfin, votre soutien financier nous est aussi précieux, nous n'avons aucune autre ressource, ainsi vos dons, mêmes les plus modestes sont accueillis avec reconnaissance sur notre...

CCP 12-13446-0

CONTRATOM